

Cérémonie des vœux de la FHF Hauts-de-France Vendredi 26 janvier 2024 à l'Institut Faire Faces – Amiens

Discours de Rémi Pauvros, Président de la FHF Hauts-de-France

Monsieur le Président de l'Institut Faire Faces, Professeur Bernard Devauchelle,

Monsieur le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, M. Didier Renaut,

Monsieur le Directeur général adjoint de l'ARS, M. Jean-Christophe Canler,

Mesdames et messieurs les Maires, et adjoints,

Mesdames et Messieurs les Administratrices et Administrateurs.

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs, et Directrices et Directeurs adjoints,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de CME,

Mesdames les Déléguées régionales de l'ANFH,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui, pour vous présenter les vœux de la FHF Hauts-de-France en ce début d'année 2024.

Je tiens tout d'abord à vous remercier toutes et tous pour votre présence, qui témoigne de votre attachement et de votre engagement à la FHF et aux valeurs qu'elle défend.

Je remercie Monsieur le Président de l'Institut Faire Faces Pr Devauchelle et M. le Directeur Général du CHU Amiens-Picardie Didier Renaut, pour l'accueil qui nous est réservé ici à l'Institut Faire Faces, où nous avions déjà eu l'occasion d'organiser l'une de nos Conventions régionales.

Cet institut de recherche thématique est unique en Europe, et c'est un plaisir de pouvoir y organiser de nouveau un évènement de la FHF Hauts-de-France, car il témoigne bien de l'innovation de pointe et de l'excellence dont savent si bien faire preuve les établissements publics.

Le CHU Amiens-Picardie en est également un très bel exemple, et les nombreux projets évoqués lors de la cérémonie de l'établissement la semaine dernière en témoignent. Je n'en citerai qu'un, car il est très révélateur également de cette grande capacité de travail collectif du secteur public : la mise en place d'une entité fusionnée de recherche territoriale, qui couvrira presque toute la Picardie, puisqu'elle inclura

l'EPSM de la Somme, les CH d'Abbeville, Corbie, Saint-Quentin, Chauny, mais aussi de Beauvais, le CHI Compiègne Noyon et le GHPSO.

Cette année 2024, qui marque le centenaire de la création de la Fédération hospitalière de France, est l'occasion pour nous de jeter un regard en arrière, pour mieux aborder le présent et l'avenir.

Il y a un peu plus de 100 ans, l'Europe et le monde sortaient d'un conflit absolument dévastateur, laissant des territoires entiers détruits et des millions de familles endeuillées. Cette période d'absolu chaos a pourtant été l'initiatrice de progrès extraordinaires dans le domaine du soin et de la protection.

Face à des blessures si graves qu'elles n'auraient pu être imaginées auparavant, la médecine fait en quelques années des avancements fulgurants : c'est ainsi qu'apparaissent les premières transfusions sanguines, le développement des soins d'urgences et de l'anesthésie, l'expérimentation de nouvelles techniques de chirurgie, de prothèses, ou de greffes... et nous sommes dans le lieu parfait pour l'évoquer, pour la symbolique médicale bien entendu, mais également car nous nous trouvons au cœur de la Somme, à proximité des champs de bataille de la Grande Guerre.

Il y a 100 ans, en 1924, la rage humaine était aussi officiellement éradiquée dans notre pays, avec le dernier cas recensé à ce jour, marquant ainsi la fin d'une épidémie majeure et ravageuse. Cela a été rendu possible par les progrès de la science et de la médecine incarnés par Louis Pasteur, dont l'œuvre continue grâce à l'Institut Pasteur de Lille, qui vient de faire des progrès décisifs concernant le VIH avec leurs récentes découvertes sur la moelle osseuse.

Il y a 100 ans, nous assistions également aux prémisses de ce qui allait devenir la Sécurité Sociale, avec la publication de premières lois fortes sur l'assurance sociale à la fin des années 20, qui mettaient en place une assurance pour les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès pour les salariés titulaires d'un contrat de travail, et qui se développeront ensuite de façon universelle dans les décennies qui suivront.

Des progrès incroyables dans le domaine du soin et de la protection, qui ont pourtant eu lieu alors que le monde vivait dans une bulle de spéculation financière, qui allait donner lieu à une crise économique majeure.

Chaque crise qui a impacté la vie humaine, a ainsi, par nécessité, permis des révolutions dans la prise en charge et les soins.

100 ans plus tard, alors que je vous présente ces vœux pour 2024, nous sortons également d'une pandémie, dont personne n'aurait pu imaginer l'ampleur au 21^{ème} siècle, et qui apparaissait même tout à fait inconcevable dans les premières semaines de son évolution.

Si elle a mis à mal l'ensemble de nos systèmes de santé, et ébranlé bon nombre de nos certitudes, la pandémie de Covid-19 a pourtant également été source de créativité, d'adaptabilité, et de sentiment fort du collectif.

Lorsque nous en avions établi un premier bilan à l'été 2021, le constat des professionnels était partagé par tous : malgré les difficultés innombrables qui s'étaient imposées à eux chaque jour, tous saluaient une période inventive et collective, qui avait bouleversé les façons d'agir, en permettant « un véritable décloisonnement » et « une simplification administrative inédite ».

Alors que la crise sanitaire est désormais derrière nous je l'espère, et alors que nous avions entendu que « rien ne serait plus jamais comme avant », quelles leçons ont été tirées de cette période absolument inédite ?

En premier lieu, malgré la crise, les professionnels continuent d'assurer l'offre de soins dans tous les territoires, et le service public de santé reste absolument incontournable : ainsi dans la région,

- 7 patients sur 10 sont accueillis dans nos hôpitaux publics lorsqu'ils ont besoin d'être hospitalisés pour recevoir des soins
- Près d'1 personne sur 2 accueillie en EHPAD, l'est dans un de nos établissements publics
- En psychiatrie, ce sont plus de 8 personnes sur 10 qui reçoivent des soins dans le public
- Le système de santé public assure également la très grande majorité des situations d'urgences et de permanence des soins, avec plus de 85% des passages aux urgences dans la région

Au-delà du soin quotidien et de l'accueil, nos établissements publics sont plus que jamais une source inépuisable d'innovations, d'évolutions, et de recherche, et ils se renouvellent continuellement.

Nos deux CHU bien sûr:

- le CHU Amiens-Picardie, dont je saluais déjà tout à l'heure en exemple la mise en place d'une entité fusionnée de recherche territoriale,
- et le CHU de Lille, qui fêtait sa 70^{ème} année d'existence en 2023, et dont nous pourrions citer, la première mondiale réalisée dans le traitement du cancer de la moelle osseuse, ou la mise en place d'une filière spécialisée sur l'endométriose ENDOCHU...

Mais c'est aussi le cas pour tous les autres centres hospitaliers de la région, quelle que soit leur taille: pour 2023, nous pourrions citer pour ne donner que quelques exemples, les travaux du nouveau bloc opératoire du CH Compiègne, la restructuration et l'extension au CH Hazebrouck, avec notamment, un doublement du service d'accueil des urgences, le futur Centre Hospitalier de Lens, qui avance en concertation avec les habitants de son territoire, les nouveaux locaux du CH Abbeville, dont le bâtiment principal était officiellement inauguré il y a quelques jours, le nouveau service d'imagerie du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer, La Collinière, le nouvel EHPAD de Saint-Amand-les-eaux, ou La Canote, celui du CHAM...

Citons également bien sûr le Projet Arianes, lancé fin 2023, et qui permettra de mettre en réseau et rendre interopérables les 22 IRM 3 Tesla de la région Hauts-de-France, afin d'améliorer le dépistage, le diagnostic précoce, et le suivi des patients atteints de maladies neurologiques et psychiatriques, mais sera également un projet structurant et fédérateur pour la recherche fondamentale et clinique en neurosciences au sein de la région, grâce à l'acquisition d'une IRM 7 Tesla au CHU de Lille.

Il faut le réaffirmer : malgré des conditions d'exercice parfois complexes, avec des équipes souvent resserrées, et dans des locaux qui ne sont plus toujours adaptés, les personnels médicaux et soignants des établissements publics sont forts de cette expérience d'urgence qui a permis d'imaginer une autre gouvernance, un décloisonnement des services et une dynamique collective, et restent chaque jour investis et mobilisés, pour assurer l'accueil et la prise en charge de toutes et tous.

Cet accueil de toutes et tous que nous avons souhaité rappeler en le mettant sur notre carte de vœux 2024, car il est notre ADN, et le cœur de notre mission de service public.

Oui, l'hôpital et les ESMS publics restent souvent la seule solution de recours pour bon nombre de nos concitoyens, et c'est l'honneur des établissements du service public de leur assurer cette égalité de traitement, dans l'accès aux soins comme dans l'hébergement de nos aînés, quels que soient leurs situations sociales, leurs âges, leurs revenus, leurs origines ou leurs pathologies.

Cet accueil de tous que d'aucuns souhaitent pourtant régulièrement remettre en cause, dans des logiques absolument aberrantes tant sur le plan sanitaire qu'économique.

Remettre en cause cet accès aux soins universel, ne conduirait à terme qu'à des retards de soins, ou des défauts de prise en charge proprement inadmissibles dans une République comme la nôtre.

Cela engendrerait également des coûts supplémentaires pour l'ensemble de la société, voire des risques sanitaires, avec l'aggravation de certaines pathologies.

Alors que tant de gens sont encore sans domicile fixe dans notre pays en 2024, alors que notre tradition de terre d'accueil est ébranlée chaque jour - et notre région en est le parfait témoin – cette remise en cause de l'accès aux soins pour tous, en particulier de l'AME (Aide Médicale d'Etat) n'est pas acceptable et ne sera pas.

L'accueil de tous est inconditionnel, nous continuerons de l'assurer et de le défendre avec force, quoi qu'il en coûte, par respect du serment d'Hippocrate.

Cet accueil de tous que l'hôpital et les ESMS publics assurent, de plus, 365 jours par an (366 cette année!), 24h/24, garantissant une réponse à chaque sollicitation, et assurant la permanence des soins, tout en répondant par ailleurs aux situations d'urgences de toutes natures.

Pour toutes ces missions qu'ils remplissent, et pour le service qu'ils rendent chaque jour à l'ensemble de la population de leurs territoires, l'hôpital et les établissements médico-sociaux sont une fierté de notre République, un pilier indispensable de notre système de santé.

Pourtant, nous attendons toujours et depuis bien trop longtemps, des réformes structurelles prenant en compte leurs difficultés.

J'interrogeais il y a quelques minutes la situation actuelle, au sortir de la pandémie. Celle-ci reste malheureusement toujours complexe sur de nombreux aspects, et plusieurs chapes de plomb pèsent toujours sur le fonctionnement de nos établissements.

En ce début d'année, l'une de nos préoccupations fortes reste la dégradation absolument inédite de la situation financière des établissements publics, tant sanitaires que médico-sociaux.

Depuis de nombreux mois, tous subissent un effet ciseau très fort entre des recettes qui évoluent trop faiblement, compte-tenu d'un niveau d'activité qui peine à retrouver celui d'avant la crise, mais surtout des dépenses qui augmentent de façon exponentielle, du fait des nécessaires mesures de revalorisations salariales non intégralement financées, et de l'inflation galopante qui les touche dans tous les domaines de leur activité.

Pour assurer tous ces surcoûts, des financements supplémentaires sont nécessaires, que la FHF estime au total à près de 2 milliards d'euros au niveau national. Un montant qui démontre bien le caractère vital de ces moyens supplémentaires, et l'enjeu d'une prise en compte rapide de leur nécessité absolue.

Dans la région, les dernières enquêtes menées par notre fédération sont tout aussi révélatrices de l'ampleur de ces difficultés rencontrées.

Pour les hôpitaux publics des Hauts-de-France, les déficits ont plus que doublé entre 2021 et 2022. Les chiffres consolidés les plus récents dont nous disposons donnent ainsi un déficit tous budgets confondus de 180 millions d'euros à la fin 2022, et plus de 154 millions pour le seul budget H, quand ils étaient de 66 et 60 millions en 2021, et 56 et 54 millions en 2019.

Les chiffres pour 2023 ne sont pas encore définitifs, mais les premières estimations laissent déjà présager une aggravation de la situation.

Une situation qui vient également impacter fortement les capacités d'autofinancement des établissements, et donc leurs possibilités d'investissements et de projets pour l'avenir.

Nous sommes heureux de constater que l'activité reprend, mais encore trop lentement, car elle peine à retrouver le niveau d'avant la crise (- 0.2% en 2022 par rapport à 2019).

Si nous constatons bien une hausse de l'ambulatoire, l'activité conventionnelle est encore en baisse, et les hôpitaux publics, qui assurent seuls la prise en charge des cas les plus lourds et complexes, mais aussi des patients les plus précaires ou vulnérables, en subissent logiquement les coûts.

Pour nos EHPAD publics, la situation est peut-être même plus alarmante encore.

Bien que l'activité reprenne progressivement, à des niveaux honorables même si toujours en deçà de 2019, les déficits continuent de se creuser, avec des disparités territoriales très fortes selon les départements.

Près de 90% des établissements publics sont désormais en situation de déficit, et au total pour la région, le déficit cumulé projeté atteint 74 millions d'euros pour 2023, et 3000 euros par lit, soit le double de 2022!

Ces déficits ne sont liés ni à une problématique d'activité, ni aux taux d'absentéisme, qui ont retrouvé leur niveau de 2019. Ils sont le résultat d'une forte hausse des charges salariales (+25%), insuffisamment financée par des taux d'évolution sur la dépendance et l'hébergement bien trop faibles, quand les dotations soins ne sont même plus suffisantes pour couvrir la partie soins elle-même...

Les établissements médico-sociaux n'échappent bien sûr pas non plus à l'inflation galopante, notamment sur leurs dépenses énergétiques, qui ont augmenté de 117% entre 2023 et 2019 - quand le bouclier tarifaire sensé amortir la hausse, ne l'a permis que de 18%...

Comme pour les établissements sanitaires, cela a un impact fort sur leur capacité d'investissement et leurs projets.

La situation peut être considérée comme catastrophique : en effet cette année, il sera proprement impossible pour les trésoreries d'assumer un nouveau déficit de cette ampleur, et nous craignons des situations de cessation de paiement certaines.

Les établissements subissent également toujours des tensions fortes en termes de ressources humaines, impactant leur activité, et parfois les délais de prises en charge.

Bien que l'on puisse constater une légère embellie sur le nombre de vacances de postes dans certains territoires, et sur certaines professions, le besoin de recruter et de relancer l'attractivité de notre secteur reste primordial, et les établissements qui œuvrent chaque jour dans ce sens attendent un soutien fort, et des messages clairs des pouvoirs publics dans ce domaine.

Les professionnels en place doivent également pouvoir bénéficier de la reconnaissance qu'ils méritent, et de conditions de travail comme de rémunération à la hauteur des missions qu'ils remplissent.

Le différentiel de rémunération entre le privé et le public atteint des niveaux insupportables. Une transparence de l'ensemble des revenus, y compris du secteur libéral, mais aussi de l'ensemble de nos établissements publics, devient une nécessité.

Nous ne pouvons plus nous contenter de mesurettes, ou attendre encore pour aborder les problèmes de fond. Il est nécessaire d'entamer, dès à présent, une réelle refondation de notre système de santé dans son ensemble, qui prenne en compte toutes les dimensions humaines, organisationnelles, et financières.

La FHF réclame depuis des années **une loi de programmation en santé**, qui permettrait d'établir une véritable politique de santé à 5 ans, et qui déterminerait les objectifs et les transformations à réaliser, mais aussi la définition des moyens humains et financiers permettant de les atteindre.

Associant tous les acteurs du système de santé, cette réflexion pluriannuelle conduirait ainsi à une véritable feuille de route collective avec des orientations très concrètes facilitant l'accès aux soins de tous, quand la logique actuelle, tant de financement que d'organisation, reste toujours court-termiste.

Avec le remaniement ministériel qui a eu lieu en début de mois, nous accueillons pourtant notre 6^{ème} ministre de la Santé en 6 ans !

Même si nous savons bien que l'adaptabilité est l'une des grandes forces et l'une des constantes des établissements publics, **ces situations de flou permanent**, souvent faites d'effets d'annonce et de mesures de saupoudrage financier sans aucune vision globale, **empêchent toute projection ou projet à long terme** : cela n'est plus tolérable.

Pour nos établissements médico-sociaux, la situation est identique.

Si la loi de programmation a été annoncée, nous sommes toujours en attente d'une réelle prise en compte des problématiques du secteur, du vieillissement démographique déjà engagé, et des souhaits de nos concitoyens.

La loi « Bien Vieillir », sans cesse repoussée, et dont nous espérons que 2024 sera enfin l'année de promulgation, doit engager une réforme fondamentale, s'attacher à mettre en œuvre les solutions de demain, entre le maintien à domicile et les EHPAD, qui y auront toujours toute leur place.

Nous attendons également des Conseils Départementaux un minimum de 5% sur les tarifs hébergement, qui serait un geste fort – même si insuffisant – en direction de nos établissements.

Tourner la page de l'après Covid sans en avoir tiré les conclusions serait une faute grave, d'autant que cette crise a été révélatrice des dysfonctionnements de notre système de santé, provoqués par les mesures de 2008 concernant la gouvernance, la T2A et les fermetures de lits.

Comme il est de coutume lors d'une cérémonie de vœux, je vais revenir rapidement sur nos actions lors de l'année écoulée.

En 2023, la FHF Hauts-de-France a porté de nombreux dossiers et chantiers, à vos côtés et grâce au travail de tous nos représentants, que je tiens à remercier ici très chaleureusement pour leur investissement au sein de notre fédération et pour la défense du service public.

Les travaux de révision du Projet Régional de Santé bien sûr, qui ont été tout au long de l'année sources de très nombreuses réunions, concertations, et échanges avec les établissements.

Nous avons d'ailleurs dédié notre Convention régionale à cette thématique en juillet, avec une table ronde en présence de M. Gilardi, Directeur Général de l'ARS, qui a permis de soulever les points de vigilance de notre fédération.

Nous avons également publié une contribution écrite aux débats, transmise à nos représentants ainsi qu'aux instances et collectivités consultées, qui définissait notre positionnement sur le document final soumis à concertation, et permettait de rappeler les priorités de la FHF: une vision claire à 5 ans pour la santé et l'autonomie, faisant coïncider l'offre aux besoins, avec des financements définis couplés à une politique de ressources humaines ambitieuse.

Tout en saluant le travail réalisé par l'ARS Hauts-de-France et ses équipes sur la rédaction de ce nouveau Schéma Régional de Santé, dont l'exercice est chronophage et énergivore, **nous avons choisi de ne pas cautionner le texte final**, en raison du manque de visibilité sur les moyens et la mise en œuvre opérationnelle des différents objectifs de ce SRS révisé.

Au-delà de ce fil rouge qu'était la révision du PRS, toute l'action de la FHF Hauts-de-France en 2023 s'est structurée autour des grandes missions de notre fédération : vous représenter, vous accompagner, et se faire sans relâche le relais de vos difficultés.

Nous avons fédéré et informé :

- Au travers de l'organisations de multiples réunions et temps d'informations sur de très nombreux sujets et thématiques, en fonction de l'actualité et de l'évolution législative : finances avec par exemple les réunions DIM/DAF, RH, intérim et loi Rist, Demi-journées médico-sociales, Psychiatrie, Réforme des services autonomie à domicile...
- En relais de la FHF nationale, et des outils, webinaires et notes d'informations qu'elle développe et diffuse quotidiennement.

Nous avons représenté les établissements publics, promu leurs spécificités, et défendu leurs valeurs :

- au sein de près de soixante instances et groupes de travail, qu'il serait trop long de tous nommer ici
- auprès de l'ARS Hauts-de-France, du Conseil régional et du CESER, des Conseils départementaux, et des élus de la région, au travers de temps d'échanges réguliers, et de courriers d'alertes ou d'interpellation sur tous les sujets qui le nécessitaient.

Nous avons poursuivi les travaux sur la construction d'une stratégie solidaire régionale, grâce à plusieurs groupes de travail, dont les conclusions et premières pistes d'actions vont pouvoir vous être présentées cette année.

En 2023, l'équipe permanente de la FHF Hauts-de-France s'est également étoffée, en accueillant un chargé de mission en charge du secteur sanitaire, pour pouvoir répondre toujours plus aux attentes et aux interrogations de nos établissements adhérents.

Car la FHF n'existe que parce qu'elle vous représente. Votre action est notre raison d'être, et les valeurs et les missions que vous portez, notre message à défendre.

2024 débute ainsi avec des attentes immenses, mais elle sera aussi une année de chantiers thématiques décisifs, ponctuée en parallèle d'évènements nationaux et régionaux.

Le renouvellement de l'ensemble des activités de soins tout d'abord, suite à la publication à l'automne dernier du nouveau Schéma régional de santé, et dont les premières fenêtres de dépôt de dossiers d'autorisations s'ouvriront dans quelques jours, et courront jusqu'au printemps 2025.

Notre fédération sera à vos côtés tout au long de ces différentes périodes, et continuera à défendre à chaque étape les spécificités du secteur public, le caractère indispensable du maintien d'une offre publique performante dans chaque territoire, seule garante d'une égale accessibilité aux soins.

Tout dossier d'autorisation de qualité, indiscutable quant à son intérêt, pour le secteur public donc pour la population concernée, sera défendu bec et ongles par notre fédération. Je le dis avec force, le secteur public d'abord, parce que le secteur public, c'est la permanence des soins, parce que le secteur public, c'est la capacité d'accueillir tout le monde, parce que le secteur public, c'est aussi la capacité de porter la formation de nos soignants au plus haut niveau.

Plusieurs spécialités feront ainsi l'objet d'une attention et d'une vigilance particulière de notre fédération sur leurs futures autorisations : la chirurgie, l'oncologie, la psychiatrie, les SMR, les urgences...

Ces autorisations doivent également pouvoir faire l'objet d'une ré-évaluation en cours de période, et la FHF Hauts-de-France demande que l'ARS Hauts-de-France respecte l'engagement qui avait été pris en ce sens, à savoir, un réexamen des tableaux d'autorisations au regard des besoins à 2 ans.

Nous accorderons également une importance toute particulière à la **révision du schéma de la permanence de soins en établissements de santé** (PDSES), et à la participation effective des professionnels du secteur privé à cette permanence.

Si ce renouvellement des autorisations d'activités de soins est l'élément majeur qui va guider l'action de notre fédération cette année, il ne faut pas oublier tous les travaux déjà en cours, et pour lesquels nous sommes investis dans de nombreux groupes de travail : les différentes réformes du financement, l'investissement, le développement du numérique, la formation en lien avec le Conseil régional, la répartition des postes d'internes, les PADHUE, la responsabilité populationnelle, l'organisation de temps spécifiques au secteur médico-social, l'accompagnement de nos EHPAD en difficulté...

2024 sera aussi bien sûr une année « sportive », avec le déroulement des Jeux Olympiques cet été, pour lesquels notre région sera base arrière, mobilisant notre système de soins et nos professionnels.

Pour notre fédération régionale, 2024 sera l'année du renouvellement de nos instances, après 3 années de mandat très riches, dont témoignent nos différents rapports d'activité. Les élections se tiendront lors de notre Convention régionale annuelle, qui aura lieu le 5 juillet prochain à Lille.

Enfin, comme je le disais en introduction, 2024 est l'année du centenaire de la FHF.

Depuis 100 ans, au cœur de l'écosystème de santé, la FHF est à vos côtés pour défendre le service public, ses spécificités et les valeurs qui l'animent : l'égalité, l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins.

Pour célébrer cet anniversaire, une exposition immersive sera inaugurée lors de Santexpo en mai, puis deviendra itinérante en deuxième moitié d'année 2024. Nous sommes actuellement en train de travailler avec notre fédération nationale à son accueil dans notre région.

Celle-ci permettra, au travers d'un film de quelques minutes, de retracer l'histoire, le présent, mais aussi d'évoquer l'avenir de l'hôpital et des établissements médicosociaux publics.

Un avenir que je souhaite plus serein sur tous les plans, pour vous toutes et tous, comme pour nos concitoyens, et ce, dès cette année 2024.

Nous possédons dans notre pays un système de santé public qui est l'un des meilleurs du monde, grâce à la qualité des soins prodiguée par des professionnels de santé remarquables, mais aussi parce qu'il est ouvert à toutes et tous, tel que l'avaient voulu les révolutionnaires de 1789, les élus de la IIIème République, et le Conseil National de la Résistance.

C'est un héritage précieux, qu'il ne s'agit pas simplement de sauver, mais bien d'amplifier, de l'améliorer, et de lui donner les moyens d'aborder les défis du 3ème millénaire : le changement climatique, les nouvelles épidémies, et les guerres qui secouent le monde, notamment en Palestine ou en Ukraine.

Nous croyons tous à la capacité de l'humanité de choisir définitivement la paix, l'égalité et la fraternité.